

**ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS  
OU DE VACANCES D'EMPLOIS  
N° 2019-21**

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte **18 déclarations** :

- pour la catégorie A : 4
- pour la catégorie B : 4
- pour la catégorie C : 10

**ARTICLE 2 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

**ARTICLE 3 :** La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture

Le *29-05-2019*

Fait à Basse-Terre, le 22/05/2019

La Présidente,

*Denise BLEUBAR*  
Denise BLEUBAR



Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	Descriptif du poste	N° ENREG.
Commune de Basse-Terre	ADJOINT TECHNIQUE	Agent d'entretien des locaux	Fin de contrat	35 H 00	Entretien des salles de classe.	2019-675
Conseil Régional	ATTACHE	Instructeur FEDER	création de poste	35 H 00	Animer les axes du PO FEDER-FSE 2014-2020: recherche, déchets, biodiversité. Instruire, gérer et suivre les dossiers de demandes de subvention FEDER et les porteurs de projets. Assurer le suivi technique des projets programmés. Coordonner et assurer le reporting des mesures gérées. Assurer le contrôle et l'exécution du service fait et relancer les porteurs. Être l'interface avec les directions techniques et partenaires en charge des politiques.	2019-676
Commune de Trois-Rivières	ADJOINT TECHNIQUE	Agent technique	Fin de contrat	25 H 00	Nettoyage des locaux administratifs, techniques (établissements scolaires et /ou communaux). Tri et évacuation des déchets courants. Contrôle de l'état de propreté des locaux. Vérifier l'état d'hygiène des gîtes communaux et autres.	2019-677
Commune de Trois-Rivières	ADJOINT TECHNIQUE	Agent technique	Fin de contrat	25 H 00	Nettoyage des locaux administratifs, techniques (établissements scolaires et /ou communaux). Tri et évacuation des déchets courants. Contrôle de l'état de propreté des locaux. Vérifier l'état d'hygiène des gîtes communaux et autres.	2019-678
SIPGAP	DGS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION DE	Directeur General Des Services	Fin de contrat	35 H 00	Piloter en impliquant l'ensemble du personnel ; Travailler en étroite collaboration avec l'autorité territoriale. Gestion des conseils syndicaux ; Veille à la mise en oeuvre du	2019-679

Accusé de réception en préfecture  
9770289710022-20190522-EMP-2019-21-AR  
Date de télétransmission : 29/05/2019  
Date de réception préfecture : 29/05/2019



	10000 À 20000 HAB.					projet d'établissement ; Élaboration du budget. Garant de la sécurité juridique et financière de la structure.	
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistant de direction DGA	Mutation externe	35 H 00		En collaboration avec les directeurs et les responsables de services de la DGA Activités principales : Assure la gestion administrative du Pôle en lien avec le service Organisation & Contrôle des Ressources de la DGA, et les autres Directions (Achats, Informatique, etc.)..	2019-680
Commune de Morne-à-l'Eau	TECHNICIEN	Instructeur des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols	Fin de contrat	35 H 00		Traite les autorisations d'occupation et d'utilisation des sols sous le contrôle de son responsable. Vérifie la recevabilité des demandes et procède à leur examen technique au vu des règles en vigueur. Rédige les projets d'arrêtés pour le maire (sous contrôle de son supérieur hiérarchique direct). Assure sur le terrain le contrôle des conformités des constructions sur le terrain, les visites de récolement, le contrôle des motifs des demandes de dégrèvement.	2019-681
Commune des Abymes	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistante Administrative	Détachement ou intégration directe	35 H 00		Assurer l'Accueil téléphonique des publics. Réceptionner le courrier et organiser les rendez-vous. Établir un contact direct avec son supérieur hiérarchique et avec l'extérieur. Organiser les réunions de services hebdomadaires. Préparer les réponses aux diverses demandes. Exécuter toutes autres tâches, en lien avec les missions, confiées par le supérieur hiérarchique.	2019-682
Commune des Abymes	ATTACHE	Chargé de communication événementielle	Détachement ou intégration directe	35 H 00		Mission du chargé de communication événementielles est de communiquer. Concevoir un plan de communication. Choisir	2019-683

Accusé de réception en préfecture  
971-28971002820190522-EMP-2019-21-AR  
Date de télétransmission : 29/05/2019  
Date de réception en préfecture : 29/05/2019

						les supports de communication qui seront utilisés. Créer les décors du site sur lequel aura lieu l'Événement. Superviser, éventuellement, une équipe. Faire de la veille technologique sur les outils et techniques de communication. Exécuter toutes autres tâches, en lien avec les missions, confiées par le supérieur hiérarchique.			
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE	Surveillant de travaux	Mutation interne	35 H 00		Suivi des travaux de construction de routes confiées aux entreprises TP. Suivi de la conformité des travaux des chantiers de la route et des ouvrages d'art confiés aux entreprises de TP titulaires des marchés. Assurer la préparation, le suivi des travaux et la gestion de petits chantiers routiers.	2019-684		
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Surveillant de travaux	Mutation interne	35 H 00		Suivi des travaux de construction de routes confiées aux entreprises TP. Suivi de la conformité des travaux des chantiers de la route et des ouvrages d'art confiés aux entreprises de TP titulaires des marchés. Assurer la préparation, le suivi des travaux et la gestion de petits chantiers routiers.	2019-685		
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Surveillant de travaux	Mutation interne	35 H 00		Suivi des travaux de construction de routes confiées aux entreprises TP. Suivi de la conformité des travaux des chantiers de la route et des ouvrages d'art confiés aux entreprises de TP titulaires des marchés. Assurer la préparation, le suivi des travaux et la gestion de petits chantiers routiers.	2019-686		
Conseil Régional	AGENT DE MAITRISE	Surveillant de travaux	Mutation interne	35 H 00		Suivi des travaux de construction de routes confiées aux entreprises TP. Suivi de la conformité des travaux des chantiers de la route et des ouvrages d'art confiés aux entreprises de TP titulaires des marchés. Assurer la préparation, le	2019-687	Accusé de réception en préfecture 971-28971022-20190522-EMP-2019-21-AR Date de télétransmission : 29/05/2019 Date de réception préfecture : 29/05/2019	



							suivi des travaux et la gestion de petits chantiers routiers.	
Conseil Régional	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Surveillant de travaux	Mutation interne	35 H 00			Suivi des travaux de construction de routes confiées aux entreprises TP. Suivi de la conformité des travaux des chantiers de la route et des ouvrages d'art confiés aux entreprises de TP titulaires des marchés. Assurer la préparation, le suivi des travaux et la gestion de petits chantiers routiers.	2019-688
Conseil Régional	ATTACHE HORS CLASSE	Directeur des Ressources Humaines	Retraite	35 H 00			Pilotage, management et gestion des ressources : Superviser l'ensemble des activités et services de la direction. Encadrer les personnels, organiser le travail, contrôler la qualité du service rendu. Assurer la gestion optimisée des moyens dans le respect des enveloppes budgétaires.	2019-689
Conseil Régional	REDACTEUR	Responsable service administratif et financier	Mutation interne	35 H 00			Le responsable SAF en collaboration avec son équipe intervient sous la responsabilité du DGA pour mettre en œuvre et contrôler les fonctions administratives et financières nécessaires à la bonne marche de cette DGA. Il est le référent et l'interlocuteur pour toutes questions administratives et financières d'ordre général ou spécifique.	2019-690
Conseil Régional	REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Responsable service administratif et financier	Mutation interne	35 H 00			Le responsable SAF en collaboration avec son équipe intervient sous la responsabilité du DGA pour mettre en œuvre et contrôler les fonctions administratives et financières nécessaires à la bonne marche de cette DGA. Il est le référent et l'interlocuteur pour toutes questions administratives et financières d'ordre général ou spécifique.	2019-691

Accusé de réception en préfecture  
11-289710022-20190522-EMP-2019-21-AR  
Date de transmission : 29/05/2019  
Date de réception préfecture : 29/05/2019

Conseil Régional	REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Responsable service administratif et financier	Mutation interne	35 H 00	Le responsable SAF en collaboration avec son équipe intervient sous la responsabilité du DGA pour mettre en œuvre et contrôler les fonctions administratives et financières nécessaires à la bonne marche de cette DGA. Il est le référent et l'interlocuteur pour toutes questions administratives et financières d'ordre général ou spécifique.	2019-692
------------------	--	---	---------------------	---------	---	----------

**LA PRESIDENTE**



**Denise BLEUBAR**



Accusé de réception en préfecture  
971-289710022-20190522-EMP-2019-21-AR  
Date de télétransmission : 29/05/2019  
Date de réception préfecture : 29/05/2019